

■ **Lornto SA**, à Genève, conseils en matière financière et économique, etc. (FOSC du 13.10.2003, p. 8). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO, 86 et 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Lornto SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur ni d'adresse et pas de liquidateur.

Journal no 14669 du 18.12.2003  
(02047956 / CH-660.0.268.982-0)